



## ASSURANCES COLLECTIVES

Offre exclusive aux  
organismes membres de la CDC

### Avantages de s'assurer

#### Pour tous :

Assurance vie de 25 000 \$

Assurance-salaire long terme, à 66.67 % du salaire brut

#### + Selon votre statut :

Individuel, couple, familial, monoparental ou exempté

+ assurances-médicaments et professionnels de la santé = la prime équivaut à ce que vous payiez à la fin de l'année sur votre rapport d'impôt, mais avec plus de couvertures

Exemple de prime par semaine sur un salaire de 30 000 \$ : L'employeur paie 50 %

Personne qui est assurée par un conjoint ou une conjointe (exclus):	5,34 \$
Personne seule :	17.17 \$
Personne qui assure un couple (couple) :	29.98 \$
Personne qui assure sa famille (famille) :	36.00 \$
Personne qui s'assure et ses enfants (monoparental)	24.48 \$

Situation	contribution totale/ année	Protection	Franchise	% payé par le régime
Personne assurée par un conjoint ou conjointe	277.68 \$	Assurance-vie Assurance salaire moyenne et longue durée		
Personne seule assurance collective	892.84 \$	Assurance-vie Assurance salaire moyenne et longue durée		
		Assurance médicaments et professionnels de la santé	0	80%
Personne seule assurance médicament gouvernement du Québec	570.00 \$	Assurance médicaments uniquement	14.30 \$ / mois	69%
Différence pour la personne seule	322.84 \$	Assurance-vie Assurance salaire longue durée Assurance médicaments et professionnels de la santé		

Pour toutes informations, communiquez avec [au](#)